

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 10/2026

SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombre de conseillers élus	:	33
Nombre de conseillers présents	:	31
Nombre de conseillers absents excusés	:	02
Nombre de conseillers ayant donné procuration	:	02
Nombre de conseillers absents non excusés	:	00

Sous la présidence de Monsieur Thierry HORY, Maire

ETAIENT PRESENTS :

Mme CASCIOLA, M. LISSMANN, Mme GREEN, M. IGEL, Mme JACOB VARLET, M. SCHWICKERT, Mme VUILLEMIN, M. BIEBER, Mme BOCHET, Mme LEBARD, M. HOCQUET, Mme LHUILLIER, Mme LELOUP, M. HOUNNOU, M. FUCHS, M. STROZYNA, M. DUCHENE, Mme GATTO, M. SCHMITT, M. GREMLING, Mme HANSE, Mme LARCHER, Mme PARISOT, M. SAMHI, M. NOWICKI, M. CHARTIER, Mme MAZUET, Mme FAGES, M. FEHR, Mme ASSER PETIT.

ETAIENT ABSENTS – excusés : Mme MOREAU (procuration à M. LISSMANN), M. SCHMIDT (procuration à M. HORY)

ETAIENT ABSENTS – non excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme GUENIER-DELAFFON, Directrice Générale des Services

Date d'envoi de la convocation : 16 mars 2026

1 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Installation du conseil municipal

Rapporteur : Le maire sortant

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry HORY, Maire sortant, qui est tenu de convoquer les conseillers municipaux nouvellement élus, d'en faire l'appel et les déclarer installés dans leurs fonctions.

Le Maire sortant, après appel nominal, a donné lecture des résultats mentionnés au procès-verbal des élections du 15 mars 2026 et constaté l'installation matérielle dans leurs fonctions de conseillers municipaux de :

Mesdames, Messieurs

LISTE : Ensemble pour Marly

HORY Thierry
CASCIOLA Nathalie
LISSMANN Michel
GREEN Patricia
DUCHENE Franck
BOCHET Sarah
IGEL Philippe
JACOB-VARLET Odile

BIEBER Benjamin
LELOUP Isabelle
SCHWICKERT Patrick
VUILLEMIN Brigitte
STROZYNA Joël
LEBARD Marie Christine
HOUNNOU Charles
PARISOT Krystel
GREMLING Jean-Claude
HANSE Eloise
HOCQUET Hervé
LHULLIER Maria
FUCHS Laurent
LARCHER Céline
SAMHI Jordan
MOREAU Nathalie
SCHMIDT Julian
GATTO Laura
SCHMITT Xavier

LISTE Agir pour Marly

Le maire précise que Mme ALBRECHT Corinne, M. MOREL Francis, Mme BERRAHAL Myriam, M. SURGA Pascal, élus le 15 mars 2026 ont démissionné. De même, M. CHEREAU Jacky, M. FLONER Olivier, M. EBLINGER Vincent, Mme KRETZ Sophie, Mme BRAGA Sarah, suivants de liste ont démissionné.

La liste Agir pour Marly sera donc représentée par :

NOWICKI Christian
CHARTIER Jérémy
MAZUET Coralie
FAGES Jeannie
FEHR William
ASSER PETIT Camille

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 24 mars 2026
Pour extrait conforme, Marly, le 24 mars 2026

La secrétaire de séance

Lucie GUENIER-DELAFFON
Directrice Générale des Services



Le Maire

Thierry HORY

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, et L. 410-1 à L. 412-8 du code des relations entre le public et l'administration, la présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31, avenue de la Paix - BP 51038 67070 Strasbourg Cedex - le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr) ou d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.